



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le lundi 9 novembre 2020

### **Cérémonies mémorielles du 11 novembre**

L'état d'urgence sanitaire actuelle et les mesures de confinement ne permettent pas la tenue des cérémonies de commémoration du 11 novembre dans le format habituel.

Celles-ci se tiendront dans un format très restreint et dans le respect des gestes barrières et de distanciation.

### **Les directives pour les communes sont les suivantes :**

Les maires, accompagnés éventuellement d'un adjoint et d'autres élus, pourront procéder au dépôt d'une gerbe, dans les lieux où la cérémonie se tient habituellement. Le nombre de personnes présentes ne pourra excéder 10 personnes, en priorité les élus. Les mesures de distanciation devront être respectées.

Le public ne sera pas autorisé à assister à ces cérémonies. Les édifices publics seront pavonisés aux couleurs nationales.

### **Contact presse**

**Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 36  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX